

# **Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Plan de travail 2010-2011  
1<sup>re</sup> année de la deuxième Entente

Mai 2010

## Mise en contexte

La deuxième *Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* sera signée dans les prochains mois. Elle constitue le prolongement de la première entente, qui a pris fin le 31 mars 2010.

Elle a pour objet de consolider, de soutenir et de mettre en place des initiatives de mobilisation visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'appuient sur les principes de l'approche territoriale intégrée dans des communautés vulnérables de la région de la Capitale-Nationale.

Tel que stipulé à l'article 9.1 de l'entente, un plan d'action doit être établi et adopté par le comité de gestion. Le comité sur l'approche territoriale intégrée (CATI) doit contribuer à la réalisation de celui-ci.

Quatre objectifs sont visés par l'entente, soit :

- Contribuer à la mobilisation des forces vives des milieux en situation de défavorisation;
- Favoriser l'identification et la mise en œuvre d'actions concertées visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Améliorer les conditions de vie de la population vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, notamment des jeunes;
- Renforcer le tissu social dans les communautés les plus vulnérables.

Pour ce faire, les parties s'entendent pour assurer la consolidation des cinq (5) comités locaux ATI (la MRC de Portneuf, la MRC de Charlevoix-Est, l'ancien territoire de l'Arrondissement de Limoilou, les quartiers Giffard-Montmorency et le quartier Saint-Sauveur) mis en place dans le cadre de l'Entente précédente et de procéder au développement d'autres territoires dans les mesures des moyens financiers.

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions et des activités concrètes devront être menées par les partenaires de l'entente, le comité de gestion et le CATI. Ces actions, contribuant à l'atteinte des objectifs, nous permettront d'intervenir auprès des instances concernées, de soutenir les intervenants locaux, de diffuser l'information relative à l'ATI et aux interventions et d'évaluer la portée de l'entente.

**Plan de travail 2010-2011**

Actions/activités	Responsable/ collaborateur	Date/ échancier
Planifier et animer deux rencontres régionales avec les membres des comités locaux ATI	CATI	Printemps 2010 Automne 2010
Accompagner les comités locaux dans leurs démarches ATI : <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Donner suite aux demandes d'information</li> <li>✗ Participer aux rencontres des comités locaux</li> </ul>	CATI	En continu
Finaliser l'état de situation des rôles des acteurs de l'ATI <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Réviser le document « Rôles et obligations des différents acteurs ATI »</li> </ul>	CG	Mai 2010
Démarrer de nouvelles initiatives ATI, si le financement le permet : <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Présenter les critères de sélection identifiés lors de la réflexion menée par le CATI au conseil d'administration de la CRÉ</li> <li>✗ Identifier les territoires avec les élus</li> <li>✗ Identifier les mandataires</li> <li>✗ Réviser le statut, les rôles, les fonctions et les qualifications des personnes qui seront chargées de mener à bien les nouvelles mobilisations</li> <li>✗ Mettre en place les mobilisations</li> </ul>	CG, CATI	À partir de l'automne 2010
Mettre en place un nouveau fonctionnement régional	CG	À partir de l'automne 2010
Mettre en place la stratégie d'évaluation de l'ATI : <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Poursuivre la recherche du financement nécessaire à l'évaluation des résultats obtenus dans les projets locaux</li> <li>✗ Mettre en place un comité de suivi</li> <li>✗ Suivre les travaux</li> <li>✗ Réaliser des activités de communication en lien avec cette évaluation</li> </ul>	CG, CATI	Printemps 2010 Septembre 2010  Avril 2010 En continu Si nécessaire
Procéder à l'allocation des sommes pour 2010-2013	CG	En continu
Écrire le rapport annuel de l'entente	CG	Avril 2011
Réaliser un plan de communication pour la promotion des ATI (recherche, revue de presse, dépliant, conférence de presse...) <ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Former un comité de travail</li> </ul>	CATI	Juin 2010
Poursuivre la réflexion sur l'hyperconcertation	CATI	Juin 2010

---

Répertorier les différents programmes de financement des ministères pour les projets découlant des plans d'action des ATI locales	CATI	Juin 2010
Mettre en commun les différents plans d'action des diverses initiatives portant sur la mobilisation des communautés d'un même territoire et trouver des points de convergence	CATI	Automne 2010

---